INFO Travaux

Information aux usagers et riverains

Réglementation de la circulation
Centre Bourg : Avenue de Loustallaut, routes de l'église, et de Cenac, chemin de Peille-Pélude

Des travaux doivent être réalisés par le SIEA, entraînant quelques perturbations de circulation, notamment aux heures d'entrée et de sortie scolaires.

Le poste de refoulement du bourg est régulièrement saturé. Sa capacité actuelle ne permet plus d'évacuer par temps de pluies la quantité d'eaux qu'il collecte.
La canalisation de refoulement du poste doit donc être remplacée par une canalisation permettant le transfert d'un débit plus important.

La réglementation de la circulation est nécessaire, du lundi 12 février au 17 mai 2024 inclus

> Rond-point du stade : feux tricolore avec suppression d'une voie.

> Stationnement interdit sur les accotements.

> Vitesse limitée à 30 km/h.

> Chemin de Peille-Pélude barré sauf pour les riverains.

> Fermeture du parking de l'église sauf places PMR.

Comptant sur votre compréhension et votre coopération durant ce chantier.